

FORUM DES ASSOCIATIONS 2026

1 – REGLEMENT

Art. 1

Seules les associations ayant dûment rempli et retourné la fiche technique avant la date indiquée pourront participer au forum des associations 2026.

Art. 2

Les documents devront être retournés avant le **vendredi 21 août 2026 au plus tard.**

Art. 3

Aucun autre matériel que celui inscrit sur la fiche technique ne pourra être fourni.

La Mairie se réserve la possibilité de modifier la demande de l'association selon la disponibilité du matériel.

Toute demande d'installation de matériel autre que le matériel inscrit sur la fiche technique, devra être transmise et fera l'objet d'une étude au cas par cas.

Art. 4

Chaque association prendra en charge le montage et le démontage de son stand.

Il est impératif que le démontage ne soit effectué qu'à partir de 12h30 soit à la fin de l'évènement.

Art. 5

Aucune vente ne sera autorisée hormis la carte d'adhérent et les objets propres à l'association.

Art 6

La mairie se réserve le choix du placement des stands de chaque association.

Art 7

Pour la bonne tenue du forum, il est demandé à chaque association de décorer son stand.

2- ORGANISATION

La mise en place des stands s'effectuera à partir de 08h00.

La mise en place des stands devra être terminée avant l'ouverture au public à 09h00.

L'ouverture au public est prévue de 09h00 à 12h30.

Un apéritif à l'attention des associations présentes clôturera la manifestation.

3 – ENGAGEMENT

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame, _____, Président(e) de l'Association _____, certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à fournir dans les délais les documents demandés.

« Lu et approuvé »

Le président de l'Association,